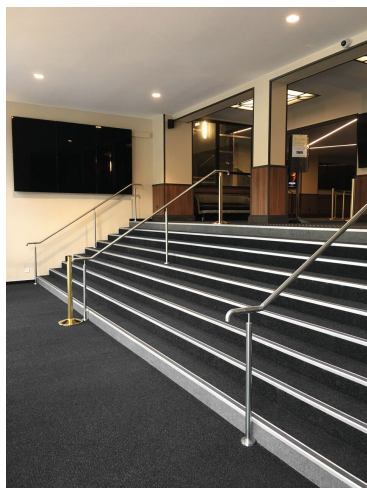




DESRIPTIF TYPE

Tapis de propreté en textile tufté en rouleaux, en dalles et en tapis bordés 4 côtés



Fourniture d'un tapis de propreté en textile tufté à velours coupé en rouleaux de 105 ou 155 ou 205 cm de large, en dalles 50x50 cm ou en tapis bordés 4 côtés 55x90 cm, 90x155 cm, 135x205 cm, 205x300 cm de type Coral Brush. Le répondra au classement européen commercial élevé 33.

Il sera composé d'un velours coupé de fibres polyamide 100 % régénérées Econyl. et d'une masse surfacique de 4050 g/m²

Il répondra aux normes d'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite), et bénéficiera d'un classement Bfl-s1. Le produit apportera un absorption acoustique de aw = 0,25 (H) et d'une efficacité acoustique de 29 dB avec le système Pro fit Quattro.

La construction du produit et les fibres utilisées permettent aux produits d'atteindre l'un des meilleurs taux de rétention de la saleté de sa catégorie. De plus, ses caractéristiques lui conféreront une grande résistance au trafic intense.

Le produit sera aussi disponible en version pose libre Fast Flooring via la mise en place du système Pro Fit Quattro où les dalles seront fixées entre elles via l'utilisation d'un patch velcro. Ce dispositif est disponible via 2 coloris. Le produit sera disponible via 14 coloris à base de teintes unis et de mélange coloré

Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Coral brush
Épaisseur totale	9 mm
Hauteur des fibres	7 mm
Masse surfacique totale	4050 g/m²
Poids du velours	920 g/m²
Absorption acoustique	aw = 0,25 (H)
Réaction au feu	Bfl-s1*
Classification selon	Classe 33 - Commercial élevé

MODE DE POSE

- Pose libre pour les formats tapis

- **Pose collée pour les formats rouleaux et dalles** : Mise en œuvre et type de colle (type 540 Eurosafe special) suivant préconisation du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

- Pose poissée autorisée pour les formats dalles uniquement :

Mise en œuvre et type de colle (type 542 Eurofix Tack Plus) suivant préconisation du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du DTU 53.12.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Taux d'émission de TVOC < 50 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH**.
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
- Envers 100 % PVC sans phtalate
- Fibres polyamide 100 % régénérées Econyl.

* Satisfait à la réglementation M3

**Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.